



Licences 2018-2019

Vous avez la possibilité dès aujourd'hui de télécharger le dossier de licence pour la saison prochaine.

La saison dernière votre comité avait décidé de dynamiser et favoriser les prises de licences, en maintenant ou baissant fortement les licences des plus jeunes : ce fut un succès !

Plus de 100 essais en septembre 2017, plus de 40 nouveaux licencié(e)s et beaucoup de bonheur tout au long de la saison.

Ce succès modifie bien évidemment les équilibres de groupe, les habitudes des plus anciens mais rassure et assure les succès futurs du hockey chamoniard

L'ensemble des bénévoles, des entraîneurs, des dirigeants et du comité est fier de la confiance que vous leur accorder.

Pour la saison qui va démarrer en août prochain nous souhaitons continuer cette politique volontariste et avons décidé, malgré les augmentations fédérales, de maintenir les licences des plus petits à des prix "attractifs" et celles de plus grands ne se voit appliqués qu'une hausse modérée.

Ces évolutions sont indispensables à la bonne santé financière du club, à ses investissements (matériels pédagogiques, nouvelles cages, nouveaux séparateurs, etc...), aux financements des déplacements toujours plus coûteux (assurances, péages et gasoil ne baissent pas :)) et aux inscriptions tournois et championnats. Rendez-vous en octobre pour des chiffres plus détaillés, lors de l'Assemblée Générale !

Nous travaillons avec la collectivité sur les plannings (qui sont toujours très problématiques) et sur l'équipement de la patinoire, afin d'améliorer le confort des équipes.

Nous sommes confiant dans la capacité du hockey chamoniard pour continuer à se mobiliser et continuer à être une place forte du hockey mineur en France : grâce à vous !!

ALLEZ LES CHAMOIS, VIVE LE CHC !

Le Comité

PS : Nous maintenons bien entendu le prêt/consignation du matériel les 2-3 premières années
Les prix des premières licences ont pour objectif de permettre au plus grand nombre de tester et de rejoindre le CHC. Pendant plusieurs années, l'accès à ce sport sera favorisé pour les plus jeunes. Nous prenons le pari que de nombreux jeunes nous rejoignent (comme en 2017-2018) compensant l'éventuelle perte de recettes pour le club

FAITES LE SAVOIR !! VOUS ÊTES NOS PREMIERS AMBASSADEURS !

Nous attirons votre attention sur quelques détails administratifs :

- Si votre enfant ou vous-même étiez licencié en 2017-2018, et qu'aucun sur-classement n'est demandé, vous n'avez pas besoin de refaire un certificat médical. Il faut seulement remplir l'attestation de santé que vous rendrez au Club.
- Un certificat médical est nécessaire pour une 1ere licence ou si le/la joueur(euse) doit suivre un traitement régulier (asthmes) ou s'il fait partie des catégories sur-classables
- Les dossiers peuvent être déposés à la patinoire (bureau , boîte aux lettres) ou donner à un dirigeant du comité dès aujourd'hui.
- Les licences 2018-2019 restent valables jusqu'au 31-09-2018. Au-delà de cette date, AUCUN joueur non licencié ne sera accepté sur la glace (hors glace ok bien sûr). Les dirigeants d'équipes et les entraîneurs seront très fermes sur ce point. Anticipez les tournois de début de saison !
- La licence ne sera enregistrée dans le système fédéral seulement si le dossier est complet :
-
- formulaire de demande de licence + notice assurance éventuelle + dossier de sur-classement si nécessaire +Charte de bonne conduite du joueur et des parents + Attestation Dopage +Droit à l'image + Attestation de santé + Règlement
- Le règlement s'effectue en liquide, par virement, par chèque. Seul le règlement par chèque permet de fractionner jusqu'à 5 chèques (Septembre-octobre-novembre-Décembre-Janvier).
- Les licences ne seront saisies qu'avec le règlement correspondant à la catégorie du licencié + les frais de transfert + frais de surclassement (si besoin). La remise famille est maintenue seulement sur les joueurs hors catégories HC74 et sur la cotisation CHC.

Ce que comprend la licence : licence de la FFHG, assurance de base, entraînement de sa catégorie, transport en dehors de la Haute Savoie, participation à 1 tournoi en dehors du championnat.

Ce que ne comprend pas la licence : le transport en Haute Savoie, assurance supplémentaire à l'assurance de base, la participation au-delà du premier tournoi, les tournois ou regroupement du HC 74, les stages proposés par le club, le HC 74, la ligue

Merci de votre confiance